

La Présidente de l'Université de Lorraine,

- VU le Code de l'Éducation et notamment son article L712-2 ;
- VU le décret n°99-272 du 6 avril 1999 modifié relatif aux commissions paritaires des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU le décret du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- VU le procès-verbal de proclamation des résultats de la Présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- VU l'arrêté UL-DAJ/N° 407/2022 du 24 octobre 2022 portant convocation des électeurs en vue du renouvellement des représentants des personnels à la CPE de l'Université de Lorraine ;
- VU le procès-verbal de proclamation des résultats du 9 décembre 2022 ;

ARRÊTE
Article 1

La commission paritaire d'établissement placée auprès de la Présidente de l'Université de Lorraine comprenant 21 membres représentants de l'Etablissement et 21 membres représentants du personnel ainsi qu'un nombre égal de représentants suppléants est composée ainsi qu'il suit :

Membres de droit :

Madame la présidente de l'université de Lorraine ou sa représentante, Madame la première vice-présidente et vice-présidente du conseil d'administration, en charge de la politique des ressources humaines, des conditions de travail et du dialogue social.

Monsieur le directeur général des services ou l'un de ses représentants.

Article 2

Sont nommés **membres titulaires**, représentants de l'établissement :

Structure et Fonction	Prénom - NOM	Localisation
Responsable administrative du CREM	Sandrine D'ALIMONTE	Metz
Responsable administrative de l'UFR MIM	Muriel LEGRAND	Metz
Enseignant-chercheur, Faculté DSEG	Christophe FARDET	Metz
Secrétaire générale de l'ENSIC	Joanna AGAZZINI	Nancy
Responsable administratif de l'IUT Thionville YUTZ	Benoît HERBER	Thionville Yutz
Responsable administrative de la Faculté de Pharmacie	Jacqueline PASSALACQUA	Nancy
Responsable administrative de la Faculté de Médecine	Emmanuelle MOUSSIER	Nancy
Secrétaire générale de Polytech Nancy	Isabelle JACQUOT	Nancy
Responsable administratif de l'INSPE	Vincent PRINCIPATO	Nancy
Secrétaire général de l'ENIM	David STINGER	Metz
Responsable administratif de l'UFR SHS	Didier SUTTER	Metz
Directrice de la Documentation	Dominique WOLF	Nancy
Responsable administrative de l'IECL	Laurence QUIROT	Nancy
Responsable administrative de l'UFR ALL	Aline RAPP	Nancy
Directeur de l'ENSEM	Jean-François PETIN	Nancy
Directrice du LIEC	Laure GIAMBERINI	Metz
Directeur du Collégium ST	Stéphane FLAMENT	Nancy
Directeur adjoint du 2LPN	Jean-Philippe HAINAUT	Metz
Directrice IUT Epinal	Sabine KRZYZANOWSKI	Epinal

Article 3

Sont nommés **membres suppléants**, représentants de l'établissement :

Structure et Fonction	Nom - Prénom	Localisation
Responsable du magasin central DLI	Jean PIQUARD	Nancy
Responsable Administrative de l'IUT Nancy Charlemagne	Jenny MULLER	Nancy
Responsable administrative IUT LONGWY	Marlène BALDASSI	Longwy
Responsable administrative UFR Scifa	Stéphanie GUIONNEAUD	Metz
Directrice de la Formation	Séverine KLIPFEL	Nancy
Responsable administrative de l'UFR DEA	Laurence MANCINELLI	Metz
Sous-Directrice du Numérique en charge des Services aux Usagers	Sabine PETITJEAN-CORIA	Metz
Directeur UFR MIM	Anass NAGIH	Metz
Responsable administratif UFR DSEG	Badredine DOUGHA	Nancy
Directrice du laboratoire IDEA	Nathalie COLLE	Nancy
Enseignant-chercheur UFR SHS Nancy	Stéphane ANGLES	Nancy
Directrice du LIBIO	Sylvie DESOBRY-BANON	Nancy
Directrice adjointe CITHEFOR	Anne SAPIN-MINET	Nancy
Directrice L2CM	Andréea PASC	Nancy
Directeur IDMC	Antoine TABBONE	Nancy
Doyen de la Faculté de Pharmacie	Raphaël DUVAL	Nancy
Directeur IRENEE	Laurent SEUROT	Nancy
Secrétaire générale de l'ENSAIA	Adélaïde VENTOSA RENAUD	Nancy
Directrice-adjointe en charge des aspects RH - Direction de la Documentation	Valérie MALLET	Nancy
Directrice des Affaires Juridiques	Sarah WEBER	Nancy
Directeur UFR SHS	Laurent JALABERT	Nancy

Article 4

Sont élus les **membres titulaires et suppléants**, représentants du personnel :

Groupe/catégorie	Organisations syndicales	Titulaires	Suppléants
1- catégorie A	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Anne REVEILLE	Philippe VOISIN
	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Lionel VERNEX-LOSET	Claude ARCIPRESTE
	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Cécile MANGAVEL	Olivier FRANCAIS
1 - catégorie B	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Laetitia ZOUA	Audrey GRANDGIRARD
	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Isabelle SCHWENKER	Jean-Charles OLRV
	CGT-FSU-SUD	Jamal OUHAJOU	Michel CALTAGIRONE
1 - catégorie C	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Carole GIRARD	Sébastien CARRE
	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Aurélien SEILER	Sabine BROUTIN
	CGT-FSU-SUD	Annelise CROUVEZIER	Gwenaëlle OMHOVERE
2 - catégorie A	A&I-UNSA	Isabelle CLEMENT	Florence WYNCKE
	A&I-UNSA	Isabelle GUSTAW	
2 - catégorie B	A&I-UNSA	Noëlle GOULIN	Aurélien HIMBER
	A&I-UNSA	Sylvie CHÂTEAU	
2 - catégorie C	A&I-UNSA	Christelle KNOBLOCH	Sylvie KIRCH
	CGT-FSU-SUD	Fabienne LECOMTE	Julie CLEVENOT
3 - catégorie A	SGEN-CFDT	Séverin AUBERT	Stéphanie MARECHAL
	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Emmanuel MAUJEAN	Fabien LAFONT
3 - catégorie B	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Patricia GESCHLECHT	Lionel ANCEL
	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Caroline BOSSU	Anne-Marie HEMMERLE
3 - catégorie C	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Anne BUTELLI	Lauriane ADAM
	SNPTES-UNSA ITRF BI.O	Ellen CHRETIEN	Stanislas DROZ

Article 5

La durée du mandat des membres de la commission paritaire de l'Université de Lorraine est de 4 ans à compter du 9 décembre 2022

Article 6

Le Directeur Général des Services de l'Université de Lorraine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nancy, le 2 décembre 2025

Affiché à la Présidence le
Transmis au Recteur, Chancelier des universités, le

15 DEC. 2025

15 DEC. 2025

